

Source : [https://www.rtbf.be/info/societe/detail\\_une-juge-declare-illegale-la-reprise-des-forages-offshore-decidee-par-trump?id=10184186](https://www.rtbf.be/info/societe/detail_une-juge-declare-illegale-la-reprise-des-forages-offshore-decidee-par-trump?id=10184186)

Téléchargement 30 03 2019

## Une juge déclare illégale la reprise des forages offshore décidée par Trump

AFP – 30 03 2019

Une juge fédérale américaine a déclaré illégale la levée par le président Donald Trump de l'interdiction des forages pétroliers et gaziers dans l'Atlantique et dans l'Arctique, décidée par son prédécesseur Barack Obama pour protéger l'environnement.

La levée de cette interdiction par M. Trump *"est illégale, car elle outrepassé l'autorité du président"*, écrit la juge pour le district de l'Alaska Sharon Gleason dans son jugement rendu vendredi soir. En conséquence, l'interdiction de forer au large de l'Alaska et des côtes Atlantiques *"restera pleinement en vigueur jusqu'à son éventuelle abrogation par le Congrès"*, poursuit le jugement.

En 2015 et 2016, le président Barack Obama avait pris une série de décisions interdisant définitivement tout nouveau forage pétrolier dans les eaux américaines de l'océan Arctique au large de l'Alaska, y compris dans les mers de Beaufort et des Tchouktches, et dans 31 canyons sous-marins de l'Atlantique.

M. Obama avait agi en vertu d'une loi de 1953 donnant au président des Etats-Unis autorité pour protéger le plateau continental américain contre l'exploitation commerciale.

Mais en avril 2017, trois mois après sa prise de fonctions, le président Donald Trump avait décrété la levée des interdictions.

*"Notre pays a la chance de disposer de ressources naturelles incroyables, dont beaucoup de pétrole offshore et des réserves de gaz naturel, mais le gouvernement fédéral a maintenu 94% de ces zones maritimes fermées à la prospection et à la production"*, s'était justifié M. Trump. *"Cela prive notre pays de milliers et de milliers d'emplois et de milliards de dollars de richesses"*.

Plusieurs organisations de défense de l'environnement avaient aussitôt contesté en justice la décision du président Trump.